



[Accueil](#) > [Le Défi](#) > [Substances du sixième lot du Défi](#)

Substances chimiques du sixième lot du Défi

Si vous avez besoin d'aide pour accéder aux formats de rechange, tels que Portable Document Format (PDF), Microsoft Word et PowerPoint (PPT), visitez la [section d'aide sur les formats de rechange](#).

- [Statut des mesures de gestion des risques](#)
- [Inscription de substances à l'annexe 1 de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*](#)
- [Application des dispositions relatives à une nouvelle activité \(NAC\)](#)
- [Résumé des substances et des publications du sixième lot](#)
- [Échéancier](#)
- [Évaluations préalables finales et approches de gestion des risques](#)
- [Ébauches d'évaluation préalable et cadres de gestion des risques](#)
- [Lancement du sixième lot et présentations reçues](#)

Sujets

[Substances chimiques en bref - Substances du sixième lot](#)

[Qu'est-ce que l'évaluation des risques?](#)

[Qu'est-ce que la gestion des risques?](#)

[Loi canadienne sur la protection de l'environnement \(1999\) - Fiches d'information](#)

Statut des mesures de gestion des risques

Le tableau sur le [statut des mesures de gestion des risques](#) résume les mesures de gestion des risques qui ont été proposées pour la substance chimique de ce lot du Défi qui répond aux critères énoncés à l'article 64 de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999). Ces mesures proposées de gestion des risques ont été publiées dans le document sur l'approche de gestion des risques pour cette substance. Pour voir le texte complet des mesures proposées, prière de consulter le document sur l'approche de gestion des risques.

Inscription de substances à l'annexe 1 de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*

Une substance dans ce lot a été incluse dans un décret final concernant l'inscription à l'annexe 1 et une substance a été proposée d'être ajoutée à l'[annexe 1](#).

- Décret final visant l'ajout d'une substance (No CAS 100-44-7) : [Gazette du Canada, Partie II : vol. 145, n° 26, le 21 décembre 2011](#) ([Version PDF - 7720 ko](#))
- Décret proposé correspondant : [Gazette du Canada, Partie I : vol. 144, n° 9, le 27 février 2010](#) ([Version PDF - 1153 ko](#))
- Décret proposé visant l'ajout d'une substance (No CAS 85-86-9) : [Gazette du Canada, Partie I : vol. 145, n° 42, le 15 octobre 2011](#) ([Version PDF - 3 144 ko](#))

Application des dispositions relatives à une nouvelle activité (NAC)

Voir la [Liste complète des substances qui sont visé par une nouvelle activité](#).

Douze substances de ce lot sont visées par l'application des dispositions relatives à une [nouvelle activité \(NAC\)](#). Trois arrêtés ont été publiés. Pour des conseils supplémentaires sur la soumission d'information exigé dans le cadre des déclarations de nouvelle activité, veuillez voir les [Directives pour la déclaration et les essais de substances nouvelles : substances chimiques et polymères](#).

- Arrêté modifiant la *Liste intérieure des substances* qui s'applique à une substance : [📄](#)
[Gazette du Canada, Partie II, vol. 147, n° 10, le 8 mai 2013](#) ([📄](#) Version PDF - 4198 ko)
 - Avis d'intention correspondant : [📄](#) [Gazette du Canada, Partie I, vol. 145, n° 48, le 26 novembre 2011](#) ([📄](#) Version PDF - 4076 ko)
- Arrêté modifiant la *Liste intérieure des substances* qui s'applique à trois substances : [📄](#)
[Gazette du Canada, Partie II, vol. 144, no 23, le 10 novembre 2010](#) ([📄](#) Version PDF - 2366 ko)
 - Avis d'intention correspondant : [📄](#) [Gazette du Canada, Partie I, vol. 143, no 48, le 28 novembre 2009](#) ([📄](#) Version PDF - 1153 ko)
- Arrêté modifiant la *Liste intérieure des substances* qui s'applique à huit substances supplémentaires : [📄](#) [Gazette du Canada, Partie II, vol. 144, no 23, le 10 novembre 2010](#) ([📄](#) Version PDF - 2366 ko)
 - Avis d'intention correspondant : [📄](#) [Gazette du Canada, Partie I, vol. 144, no 10, le 6 mars 2010](#) ([📄](#) Version PDF - 1179 ko)

Résumé des substances et des publications du sixième lot

Substances qui répondent à un ou à plusieurs critères énoncés à l'article 64 de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*

N° CAS	Substance chimique	Décret final ¹ et proposé ² et REIR	Commentaires publics sur l'approche de gestion des risques proposée	Évaluation préalable finale	Approche de gestion des risques proposée	Commentaires publics sur l'ébauche d'évaluation préalable et le cadre de gestion des risques
100-44-7	Chlorure de benzyle	📄 HTML 📄 PDF	📄 HTML	📄 HTML	📄 HTML	📄 HTML
85-86-9	Solvent Red 23	📄 HTML 📄 PDF	Aucun	📄 HTML	📄 HTML	Aucun

¹ Chlorure de benzyle

² Solvent Red 23

Substances qui ne répondent à aucun des critères énoncés à l'article 64 de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*

N° CAS	Substance chimique	Évaluation préalable finale	Commentaires obtenus dans le cadre de la consultation publique
1229-55-6	Solvent Red 1	📄 HTML	📄 HTML
1937-37-7	Direct Black 38	📄 HTML	Aucun
3118-97-6	Solvent Orange 7	📄 HTML	📄 HTML
6250-23-3	Disperse Yellow 23	📄 HTML	Aucun
6253-10-7	Disperse Orange 13	📄 HTML	Aucun
6300-37-4	Disperse Yellow 7	📄 HTML	Aucun
6358-57-2	Acid Red 111	📄 HTML	Aucun

7147-42-4	<u>BPAOPB</u>	 HTML	 HTML
19800-42-1	<u>Disperse Orange 29</u>	 HTML	Aucun
21811-64-3	<u>Disperse Yellow 68</u>	 HTML	Aucun
93805-00-6	<u>MMMP</u>	 HTML	Aucun
74-87-3	<u>Chlorure de méthyle</u>	 HTML	 HTML
107-05-1	<u>3-Chloropropène</u>	 HTML	 HTML
117-82-8	<u>DMEP</u>	 HTML	Aucun
68515-42-4	<u>DHNUP</u>	 HTML	 HTML
6535-42-8	<u>Solvent Red 3</u>	 HTML	 HTML

Échéancier

Date	Substances touchées	Activité
Le 8 mai 2013	N° CAS 100-44-7	Publication dans la <i>Gazette du Canada</i> de l'arrêté modifiant la <i>Liste intérieure des substances</i> afin d'appliquer les dispositions relatives à une nouvelle activité de la LCPE (1999).
Le 21 décembre 2011	N° CAS 100-44-7	Publication dans la <i>Gazette du Canada</i> du décret final visant à inscrire une substance à l'annexe 1.
Le 26 novembre 2011	N° CAS 100-44-7	Publication dans la <i>Gazette du Canada</i> de l'avis d'intention de modifier la <i>Liste intérieure des substances</i> afin d'appliquer les dispositions relatives à une nouvelle activité de la LCPE (1999) et début de la période de commentaires publics de 60 jours.
Le 15 octobre 2011	N° CAS 85-86-9	Publication dans la <i>Gazette du Canada</i> du décret proposé visant à inscrire une substance à l'annexe 1 et début de la période de commentaires publics de 60 jours.
Le 10 septembre 2011	N° CAS 85-86-9, 19800-42-1, 6358-57-2 et 7147-42-4	Publication dans la <i>Gazette du Canada</i> de la décision d'évaluation finale conformément au paragraphe 77(6).
Le 10 novembre 2010	N° CAS 107-05-1, 117-82-8, 1937-37-7, 6250-23-3, 6253-10-7, 6300-37-4, 21811-64-3, 93805-00-6, 1229-55-6, 3118-97-6 et 6535-42-8	Publication dans la <i>Gazette du Canada</i> de deux arrêtés modifiant la LIS afin d'appliquer les dispositions relatives à une nouvelle activité de la LCPE (1999).
Le 2 octobre 2010	N° CAS 85-86-9, 6358-57-2, 7147-42-4 et 19800-42-1	Publication dans la <i>Gazette du Canada</i> et début de la période de commentaires publics de 60 jours sur a) les ébauches d'évaluation préalable, b) les propositions d'appliquer l'une des mesures énoncées dans le paragraphe 77(2) et c) les documents sur les cadres de gestion des risques.
Le 6 mars 2010	N° CAS 1229-55-6, 3118-97-6, 6250-23-3, 6253-10-7, 6300-37-4, 6535-42-8, 21811-64-3 et 93805-00-6	Publication dans la <i>Gazette du Canada</i> de l'avis d'intention de modifier la LIS afin d'appliquer les dispositions relatives à une nouvelle activité de la LCPE (1999) et début de la période de commentaires publics de 60 jours.
Le 27 février 2010	N° CAS 100-44-7	Publication dans la <i>Gazette du Canada</i> du décret proposé visant à inscrire une substance à l'annexe 1 et début de la période de commentaires publics de 60 jours.
Le 28 novembre 2009	Quatorze substances parmi les 18 substances du sixième lot	Publication dans la <i>Gazette du Canada</i> de la décision d'évaluation finale conformément au paragraphe 77(6), diffusion des documents sur l'approche de gestion des risques proposée et début de la période de commentaires publics de 60 jours sur les documents relatifs à l'approche de gestion des risques proposée.

Le 28 novembre 2009	N° CAS 107-05-1, 117-82-8 et 1937-37-7	Publication dans la <i>Gazette du Canada</i> de l'avis d'intention de modifier la LIS afin d'appliquer les dispositions relatives à une nouvelle activité de la LCPE (1999) et début de la période de commentaires publics de 60 jours.
Le 30 mai 2009	Toutes les substances du sixième lot	Publication dans la <i>Gazette du Canada</i> et début de la période de commentaires publics de 60 jours sur a) les ébauches d'évaluation préalable, b) les propositions d'appliquer l'une des mesures énoncées dans le paragraphe 77(2) et c) les documents sur les cadres de gestion des risques.
Le 27 novembre 2008	Toutes les substances du sixième lot	Date limite de présentation de renseignements supplémentaires par les intervenants intéressés, y compris sur la portée et la nature de la gestion et de l'intendance des substances du sixième lot.
Le 30 septembre 2008	Toutes les substances du sixième lot	Date limite de présentation de renseignements pour les avis en vertu de l'article 71 concernant les substances du sixième lot (si aucune prolongation n'est accordée).
Le 31 mai 2008	Toutes les substances du sixième lot	Publication du sixième lot du Défi et des documents techniques complémentaires.

Évaluations préalables finales et approches de gestion des risques

En septembre 2011, les rapports finaux d'évaluation préalable concernant les quatre substances restantes de ce lot ont été diffusés dans la [Gazette du Canada, Partie I, vol. 145, n° 37, le 10 septembre 2011](#) ([Version PDF - 1147 ko](#)).

En novembre 2009, les rapports finaux d'évaluation préalable concernant 14 substances parmi les 18 substances de ce lot ont été diffusés dans la [Gazette du Canada, Partie I, vol. 143, n° 48, le 28 novembre 2009](#) ([Version PDF - 1359 ko](#)).

Les évaluations préalables finales ont permis de conclure que deux substances de ce lot répondent à un ou à plusieurs critères énoncés à l'article 64 de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)* [LCPE (1999)]. Le gouvernement a proposé d'inscrire ces substances à l'annexe 1 de la Loi. Les documents sur l'approche de gestion des risques proposée ont également été diffusés pour les substances de ce lot qui répond aux critères énoncés à l'article 64 de la LCPE (1999).

Ébauches de rapport d'évaluation préalable et cadres de gestion des risques

Les représentants de l'industrie ou les intervenants intéressés ont présenté des renseignements nouveaux sur chacune des 18 substances de ce lot. En mai 2009, les ébauches de rapport d'évaluation préalable ont été diffusées et les avis connexes ont été publiés dans la [Gazette du Canada, Partie I, vol. 143, n° 22, le 30 mai 2009](#) ([Version PDF - 817 ko](#)). Les documents sur le cadre de gestion des risques ont également été diffusés en même temps que ces publications.

Les commentaires ainsi que les réponses du gouvernement se rapportant aux thèmes généraux des ébauches de rapport d'évaluation préalable et des documents sur les cadres de gestion des risques sont contenus dans le [Résumé des commentaires du public reçus sur les ébauches de rapport d'évaluation préalable et sur les documents sur les cadres de gestion des risques pour le sixième lot](#).

En octobre 2010, un avis relatif à la diffusion des ébauches de rapport d'évaluation préalable pour les quatre substances restantes du sixième lot (portant les numéros CAS 85-86-9, 6358-57-2, 7147-42-4 et 19800-42-1) a été publié dans la [Gazette du Canada, Partie I, vol. 144, no 40, le 2 octobre 2010](#) ([Version PDF - 1571 ko](#)).

On a ajouté du nouveau contenu concernant les aspects sanitaires humains des évaluations et on a republié les ébauches de rapport d'évaluation préalable pour ces substances afin de permettre une période de commentaires publics sur le contenu mis à jour. Les documents sur le cadre de

gestion des risques ont également été diffusés en même temps que ces publications.

Lancement du sixième lot et présentations reçues

Des renseignements sur les substances de ce lot ont été recueillis auprès de représentants de l'industrie et d'intervenants intéressés par l'intermédiaire de l'émission d'un avis obligatoire en vertu de l'article 71 de la LCPE (1999). Ils ont également été invités à remplir un questionnaire facultatif.

Un avis relatif au lancement du sixième lot a été publié en mai 2008 dans la *Gazette du Canada*. L'avis en vertu de l'article 71 visait la totalité des 18 substances de ce lot.

- Renseignements techniques : [📄](#) *Gazette du Canada*, Partie I, vol. 142, n° 22, le 31 mai 2008
([📄](#) Version PDF - 1506 ko)
- Avis en vertu de l'article 71 : [📄](#) *Gazette du Canada*, Partie I, vol. 142, n° 22, le 31 mai 2008
([📄](#) Version PDF - 1506 ko)

Nombre de présentations reçues pour ce lot

Nombre approximatif	Type of Response
60	Réponses à l'avis obligatoire en vertu de l'article 71 (des réponses ont été reçues pour 13 substances du lot)
15	Demandes de prolongation du délai pour les réponses à l'avis donné en vertu de l'article 71
10	Présentations volontaires de questionnaires remplis (des questionnaires ont été reçus concernant six substances du lot)
90	Manifestations « d'intérêt de l'intervenant » (des réponses ont été reçues concernant toutes les substances du lot)
25	Autres présentations (p. ex., études, renseignements supplémentaires) (des présentations ont été reçues concernant neuf substances du lot)

Date de modification :
2013-05-08